

Assemblée Générale 23 Juin 2018

RAPPORT MORAL

C'est la dernière fois que je présente devant vous ce rapport dans mon rôle de présidente. Trois mots résument mon état d'esprit : reconnaissance, fierté et confiance.

Reconnaissance à la nouvelle équipe du conseil national élue il y a un an pour la façon dont elle a exercé collectivement et solidairement son rôle de mise en œuvre des orientations de l'AG.

Reconnaissance à l'ensemble des salarié·e·s de la Cimade pour leur engagement professionnel et militant et la qualité de leur travail, largement salué à l'extérieur comme à l'intérieur.

Reconnaissance très profonde enfin à notre secrétaire général, Jean-Claude Mas, pour ses capacités de direction, pour ses compétences à assumer le rôle constructif d'animation des équipes et de gestion interne et pour sa contribution essentielle à l'élaboration des analyses et des positionnements politiques.

Fierté d'être membre de cette association vivante, dynamique, résistante et créative qui ne cesse d'agir sur le terrain tout en sachant se requestionner sur le sens et la pertinence de ses actions. Dans mes interventions extérieures j'ai très souvent ressenti cette fierté en constatant l'image « de nous » qui m'était renvoyée !

Confiance que les fondements éthiques et politiques de La Cimade, que les ressorts de son dynamisme et de son organisation, sont suffisamment solides pour aborder les défis particulièrement difficiles de ce moment historique. Dans un contexte dangereux où les questions migratoires sont plus clivantes politiquement et moralement que jamais en Europe et en France, où le sort de milliers de personnes étrangères est menacé.

Confiance enfin que le passage du relais de la présidence, aujourd'hui et dans ces conditions, est le bon moment : il s'inscrit dans une époque de fortes mobilisations de La Cimade et va contribuer à y apporter de nouvelles compétences et un nouveau souffle pour poursuivre la route sur la durée.

Ce rapport se réfère à une période d'intenses activités sur tous les fronts depuis un an, qui s'est traduite entre autres par des agendas extraordinairement chargés de nombre d'entre nous et par la multiplicité des dossiers suivis par le conseil national.

Le premier sujet a été incontestablement celui du positionnement politique de La Cimade face au projet du nouveau gouvernement en matière de politique d'asile et d'immigration et aussi face aux pratiques de plus en plus brutales et attentatoires aux droits constatées sur le terrain. Seule ou avec d'autres, La Cimade a multiplié les interpellations publiques à l'adresse du Président de la République et de son gouvernement : pour réclamer une politique migratoire respectueuse de la dignité et des droits des personnes étrangères, pour dénoncer l'enfermement d'enfants en centres de rétention, pour s'opposer aux politiques de tri dans les lieux d'hébergement d'urgence, pour réclamer la fin du délit de solidarité etc. et la liste est

longue de nos cris d'alerte devant des pratiques intolérables, depuis les frontières avec l'Italie ou la Grande Bretagne jusqu'à Mayotte, en passant par l'aggravation des maltraitements institutionnelles un peu partout. On ne peut pas dire que nous ayons été entendus par le Président ou son ministre de l'intérieur ! Mais nous ne sommes pas les seuls dans ce cas car nous nous trouvons face à un pouvoir exécutif qui n'écoute pas et, pire, qui ne manifeste aucune considération pour le travail et les propositions du secteur associatif. C'est pourquoi, nous avons privilégié des actions en direction de l'opinion publique et des parlementaires à l'occasion du débat sur le projet de loi. Avec notre propre campagne de mobilisation et nos nombreux engagements dans un cadre inter-acteurs, tout particulièrement dans la démarche des Etats généraux des Migrations.

Notre réactivité, le contenu de nos messages et l'efficacité de notre service de communication pour les faire passer aux médias et dans les réseaux sociaux ont permis à La Cimade d'être de plus en plus visible et reconnue comme un acteur qui compte, d'être de plus en plus sollicitée et citée par les médias au niveau national comme au niveau régional (comme le prouve le nombre croissant de références aux actions et aux prises de position de La Cimade dans la presse régionale). On ne peut que s'en réjouir, sans oublier que rien n'est jamais acquis dans un contexte volatil ! Notre crédibilité et notre image dépendent plus que jamais de la cohérence entre ce que nous faisons sur le terrain et les messages fondés et porteurs de sens que nous portons.

L'élaboration de ces prises de position et de ces messages repose beaucoup sur les contributions des équipes thématiques nationales et des groupes de travail mis en place dans la nouvelle organisation qui sont validées par le conseil national. La pertinence et la qualité de ces travaux, en phase avec les besoins identifiés dans le mouvement, constituent l'une des grandes richesses de La Cimade et des outils essentiels pour les actions d'accompagnement et de défense des droits des personnes étrangères, comme pour celles de plaidoyer. Que l'on pense au dossier de décryptage du projet de loi, aux documents sur les règlements Dublin, sur les jeunes majeurs, sur les politiques de fermeture des frontières, etc.. L'enjeu reste d'assurer la plus large appropriation possible de ces ressources par l'ensemble des groupes locaux afin de permettre l'indispensable montée de nos compétences face à la complexité croissante des situations que nous rencontrons.

La croissance du mouvement Cimade, en nombre d'adhésions et de groupes locaux, implique en effet des efforts redoublés, au niveau régional et national, pour assurer à la fois les compétences, la cohérence et le dynamisme de l'association dans son ensemble. Au cours de l'année écoulée, le conseil national a été en mesure de réaliser, grâce aux bons résultats financiers, l'un des grands projets attendu depuis longtemps : celui d'avoir un poste de délégué.e nationale dans chaque région, de la métropole tout au moins. Cela s'est réalisé pour la région Franche-Comté Bourgogne en septembre 2017, et ce sera le cas à l'automne 2018 pour le poste en Normandie. Ce renfort de la dynamique régionale s'inscrit également dans le chantier du « redécoupage des régions » qui reste en cours, et dans la démarche générale de réflexion sur nos pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes étrangères qui doit se poursuivre et qui sera complétée dans l'année qui vient par le travail d'un groupe piloté par le secrétaire général sur la déontologie

En parlant de croissance, il faut souligner, et se réjouir, de celle des dons privés qui a atteint cette année 2017 un niveau inégalé. Pas par miracle. Mais comme la résultante de plusieurs facteurs : une plus forte « notoriété » de La Cimade, de ses actions et prises de position qui suscitent la confiance et la générosité, des efforts constants de l'équipe en charge de la collecte pour informer les donatrices et les donateurs sur les activités de La Cimade, pour élargir le cercle des personnes potentiellement donatrices avec des campagnes sur internet, et aussi par la prise de conscience dans le mouvement que la responsabilité de chercher des nouveaux financements était une affaire collective. Tous ces ingrédients restent indispensables pour l'avenir.

Si l'année passée a été marquée par une impressionnante variété d'activités et de mobilisations de La Cimade, celles qui viennent ne devront pas l'être moins, car les défis sont là, plus sérieux et pressants que jamais.

L'impact de la catastrophe de la politique européenne en matière d'asile et d'immigration, est déjà bien visible avec tout ce qu'elle génère de banalisation de pratiques attentatoires aux droits fondamentaux, de xénophobie, de renforcement du cynisme des partis qui font du rejet de l'immigration leur fonds de commerce. De plus, en France, le durcissement des dispositifs de la loi qui va être mise en œuvre va avoir des effets ravageurs sur les personnes étrangères que nous accompagnons. Ce contexte de régression politique et moral doit nous conduire à enrichir nos analyses et nos argumentaires en travaillant davantage avec le monde de la recherche, à consolider et à développer de nouvelles stratégies de contre-offensive, avec des partenaires européens et africains, tout particulièrement à l'occasion des élections au Parlement européen en 2019.

Tout cela va nous imposer d'être toujours plus réactifs, plus inventifs dans nos efforts pour faire bouger les lignes et éclairer les consciences en incluant davantage encore les dimensions internationales, en utilisant toujours plus les leviers de la culture. Sur le terrain quotidien, nos engagements pour la défense de la dignité et des droits des personnes réfugiées et migrantes devront probablement être plus combatifs, peut-être même jusqu'à des actions de résistance impliquant des formes de « désobéissance civile » ?

Y sommes-nous prêts ? Ce que je connais aujourd'hui de La Cimade, de ses forces et de son potentiel de transformation me fait dire oui. A condition que nous avançons tous et toutes ensemble en nous appuyant sur nos valeurs et nos ressources communes, à condition que nous sachions tenir ferme la double exigence d'éthique et de qualité qui est une sorte de marque de fabrique de nos engagements. Je rêve que nous puissions réinvestir politiquement, légalement et éthiquement la question de l'hospitalité. Ne serait-ce pas un bel objectif au moment où nous allons célébrer les 80 ans de La Cimade ?

Pour cette page d'histoire que nous venons d'écrire, pour celles qui suivront, laissez moi terminer par un très grand merci !

Geneviève Jacques